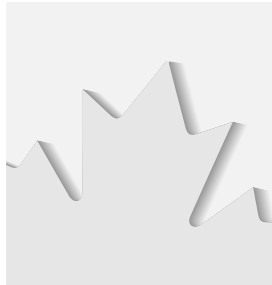


**Rapport sur les
activités exécutées
en vertu de la loi
sur l'accord portant
création de la banque
européenne pour la
reconstruction et
le développement
1995**



**Rapport sur les
activités exécutées
en vertu de la loi
sur l'accord portant
création de la banque
européenne pour la
reconstruction et
le développement
1995**

Préparé par :
Direction des finances et
du commerce internationaux
Mai 1996



Pour se procurer ce rapport, publié chaque année par le ministère
des Finances, s'adresser à :

Agent chargé de la BERD
Division des finances et de l'analyse économique internationales
Direction des finances et du commerce internationaux
Ministère des Finances
140, rue O'Connor, 14^e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0G5
Téléphone : 613 943-1643
Télécopie : 613 943-0279

Le rapport de 1995 est également offert sur Internet.
La page d'accueil de Finances Canada est située à l'adresse suivante :
<http://www.fin.gc.ca/>



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
Priorités opérationnelles	5
Faits saillants de 1995	8
Mesures d'efficience et d'économie	9
Contribution à la transition des opérations de la Banque.....	10
Dimension politique du mandat de la Banque.....	12
Dimension environnementale du mandat de la Banque	13
Gestion des intérêts du Canada.....	15
Octroi de marchés.....	17
Prochains défis.....	19
Annexes	
Activités financières de la Banque.....	21
Pour faire affaire avec la BERD	24

INTRODUCTION

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a vu le jour en 1991. Elle a pour objet de faciliter le passage à une économie de marché dans les pays de l'Europe centrale et orientale, de même que dans les républiques qui ont succédé à l'Union soviétique, et de favoriser l'initiative privée et l'esprit d'entreprise dans les pays qui s'engagent à respecter les principes fondamentaux de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché.

La Banque tente d'aider les vingt-cinq pays où elle opère à mettre en oeuvre des réformes économiques structurelles et sectorielles en tenant compte des besoins particuliers de pays qui en sont à diverses étapes du processus de transition. Ses activités sont plus particulièrement axées sur le développement du secteur privé, le renforcement des institutions financières et des systèmes juridiques, ainsi que le développement de l'infrastructure dont a besoin le secteur privé. La BERD compte 59 membres (57 pays et deux institutions, la Communauté européenne et la Banque européenne d'investissement). La liste des membres et des pays d'opérations de la BERD figure à l'annexe 1.

Le Canada est le huitième membre de la Banque en importance, après les six autres pays du G-7 et la Fédération de Russie. Notre participation officielle est autorisée par la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*, promulguée en février 1991. Aux termes de l'article 7 de la Loi :

«Le ministre [des Finances] fait déposer devant chaque chambre du Parlement, au plus tard le 31 mars ou, si celle-ci ne siège pas, dans les 30 jours de séance ultérieurs, un rapport d'activité pour l'année précédente contenant un résumé général des opérations, y compris des éléments concernant les droits de la personne et le développement durable, visées par la présente loi.»

Le présent rapport passe en revue les activités et opérations de la Banque en 1995.

PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES

Bien que la Banque partage bon nombre des caractéristiques d'autres banques multilatérales de développement, elle possède quelques traits exclusifs, dont le lien explicite entre ses opérations de financement et les droits civils et politiques dans les pays d'opérations. Ce mandat à deux volets est enchâssé dans la charte de la Banque et la différencie des autres institutions financières internationales au plan du but et de la nature.

La Banque a pour rôle principal de promouvoir la transformation économique dans les pays d'exploitation en faisant fonction de catalyseur en vue d'accroître le rôle du secteur privé. En offrant une structure dans le cadre de laquelle diverses sources d'investissement privé peuvent être mobilisées, la BERD joue un rôle de premier plan dans le financement destiné aux pays d'Europe centrale et orientale.

Points saillants financiers

- *En 1995, la Banque a dégagé un bénéfice net de 7,5 millions d'écus¹ après dotations aux provisions, comparativement à 1 million d'écus l'année précédente. Le bénéfice d'exploitation avant dotations aux provisions s'est établi à 82,9 millions d'écus, soit plus du triple des 24,9 millions d'écus enregistrés en 1994.*
- *À la suite d'une forte augmentation des engagements et des décaissements, les dotations aux provisions ont atteint 75,4 millions d'écus en 1995. Ces dotations ont plus que triplé par rapport à 1994; elles sont fondées sur la nouvelle politique de la banque en matière de provisions et sur une marge supplémentaire prudente à l'égard des risques de portefeuille.*
- *Au cours de ses cinq premières années d'activité, la Banque a approuvé 368 projets répartis dans 24 pays différents, pour une valeur totale de 7,9 milliards d'écus. La Banque prévoit que la valeur annuelle des projets approuvés augmentera de façon soutenue pour passer de 2 milliards d'écus en 1995 à environ 2,5 milliards d'écus en 1999.*
- *L'an dernier, 71 pour cent des projets signés et 85 pour cent des projets approuvés émanaient du secteur privé. Les premiers décaissements ont été effectués dans quatre nouveaux pays, soit l'Azerbaïdjan, la Croatie, la Géorgie et le Kirghizistan.*
- *Les prises de participation ont représenté le quart de la valeur de tous les projets approuvés et la Banque a utilisé une série de lignes de crédit consenties à des banques locales et un certain nombre de nouveaux fonds d'investissement pour mieux cibler les petites et moyennes entreprises.*
- *La Banque a réussi à accroître sensiblement son chiffre d'affaires au cours des trois dernières années sans augmenter ses frais d'administration en termes réels, c'est-à-dire, compte tenu de l'inflation. Ses frais généraux, qui représentaient 30 pour cent des charges d'exploitation en 1993, n'interviennent plus que pour 24 pour cent.*

En fait, les projets de la Banque ont une double utilité. Non seulement appuient-ils directement le passage d'une économie dirigée à une économie de marché dans les pays d'opérations, mais ils donnent également un signal qui permet d'attirer les investisseurs nationaux et étrangers. À l'instar de la

¹ L'écu constitue l'unité de compte normalisée pour les activités de la BERD. Elle représente un ensemble pondéré de 11 monnaies européennes. À la fin de 1995, un écu valait 1,7489 dollar canadien.

Société financière internationale (SFI) de la Banque mondiale, la Banque doit exercer ses activités sur une base purement commerciale; elle doit donc attirer les sociétés dans des pays qu'elles connaissent moins bien au moyen de projets rentables.

Néanmoins, certains pays et secteurs de la région continuent de susciter un intérêt limité chez les investisseurs. À eux seuls, quatre pays, soit la République tchèque, la Hongrie, la Pologne et la Fédération de Russie, se sont partagés les trois quarts des investissements directs étrangers de 18 milliards \$É.-U. effectués chez les clients de la BERD entre 1991 et 1994. Par exemple, l'Albanie n'a reçu que 130 millions \$É.-U. à ce titre au cours de cette période, comparativement à 6,4 milliards \$É.-U. pour la Hongrie. Une partie de la mission de la BERD consiste à combler ces lacunes du marché et à indiquer aux investisseurs les secteurs qui, dans les pays d'opérations, offrent un bon potentiel d'investissement.

La Banque oeuvre presque toujours en collaboration avec des partenaires, comme des banques et des sociétés locales et internationales, pour financer les prêts liés à ces projets et, en règle générale, elle ne verse pas plus du tiers des capitaux requis. À la fin de 1995, la BERD avait approuvé des investissements totalisant 7,9 milliards d'écus (13,8 milliards \$C) qui, à leur tour, appuient des projets d'une valeur globale de 24,8 milliards d'écus (43,4 milliards \$C). Comme l'indiquent ces chiffres, la BERD est devenue une institution financière clé dans cette région du globe.

La Banque fait face à un certain nombre de contraintes, financières et autres. Premièrement, elle effectue des prêts commerciaux (aux taux du marché) à des taux plus élevés que ceux de la Banque européenne d'investissement, par exemple (cette dernière est une institution de l'Union européenne (UE) dont les emprunts sont cotés triple-A et qui finance des investissements à l'intérieur de l'UE et dans d'autres pays d'Europe). Le fait que la BERD applique de saines pratiques bancaires signifie que sa marge de manoeuvre est moins grande que celle de la plupart des banques de développement (qui, grâce à la mise en commun des fonds concessionnels affectés au développement, peuvent consentir des prêts à des conditions plus avantageuses que celles du marché), ce qui a entraîné certaines allégations de prudence excessive. Cependant, ces taux de financement plus élevés font en sorte que la Banque ne se substitue pas à des bailleurs de fonds privés. Deuxièmement, dans le cadre de son mandat de développement du secteur privé, la Banque s'engage dans un grand nombre de projets qui nécessitent beaucoup de travail et comportent des risques relativement élevés. Pour couvrir les risques de son portefeuille, la Banque applique activement un programme de constitution de réserves.

Pour s'attaquer à ces problèmes, la Banque a engagé un certain nombre de réformes structurelles en rationalisant les méthodes administratives et en développant les partenariats avec d'autres entités oeuvrant dans les secteurs financier ou industriel. En fait, la Banque a intensifié ses activités de «gros» dans le domaine financier, prenant des participations dans des banques commerciales, d'autres institutions financières et des fonds de placement, dans nombre des pays où elle est active, et renforçant ses relations avec ces diverses entités. Ces activités représentent maintenant 25 pour cent du volume d'affaires de la Banque.

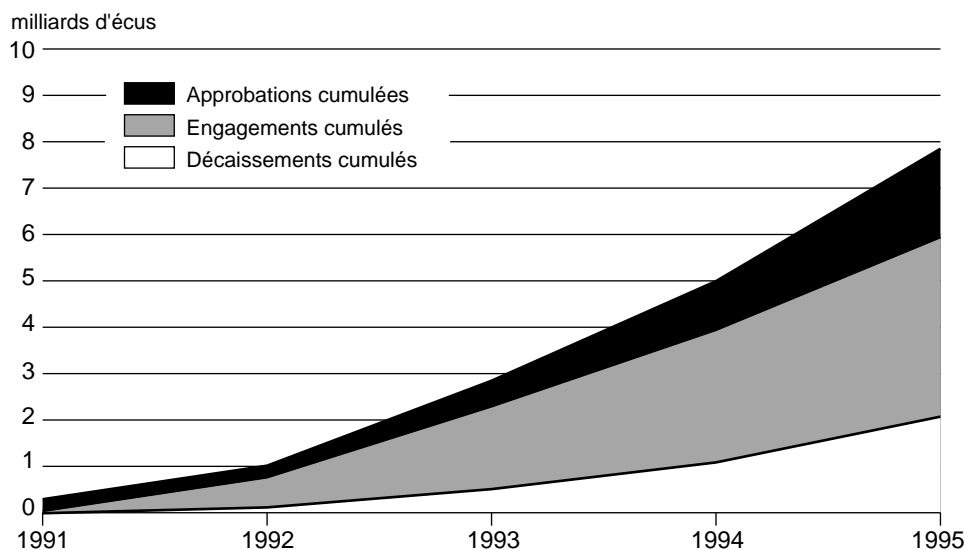
Celle-ci a également étendu cette démarche au secteur industriel, en constituant des «mécanismes multiprojets» avec des sociétés d'Europe centrale et orientale et de pays davantage industrialisés. Cette approche globale lui permet d'utiliser plus efficacement ses fonds et d'appuyer des projets qui, en raison de leur petite taille, n'auraient peut-être pas été entrepris autrement. La Banque continue en outre de collaborer activement avec les banques locales et régionales, leur fournissant des fonds et garantissant leurs prêts. Cela permet d'accroître indirectement le financement mis à la disposition d'un grand nombre de petites et moyennes entreprises (PME).

L'établissement d'une «présence locale» dans les pays d'opérations est devenu l'une des principales priorités opérationnelles de la Banque. Cette dernière accorde maintenant plus d'attention aux besoins des PME en émergence dans la région. Outre le financement qu'elle fournit aux intermédiaires financiers dans ces pays afin qu'il serve en aval à financer des PME, elle est en voie d'instaurer une série de fonds de capital risque pour répondre au besoin crucial d'accroissement de ce type de ressources pour les PME. On compte maintenant 21 fonds de capital risque.

FAITS SAILLANTS DE 1995

En 1995, la Banque a cherché à diversifier ses projets sur le plan commercial et géographique. Elle a renforcé ses activités auprès du secteur privé et fortement augmenté son portefeuille de prêts et de prises de participation. Son objectif de 1,9 milliard d'écus (3,3 milliards \$C) de nouveaux engagements a été dépassé, les engagements atteignant 2 milliards d'écus (3,5 milliards \$C) pour 110 nouveaux projets. Le total cumulé des projets signés à la fin de 1995 s'élevait à 5,9 milliards d'écus (10,3 milliards \$C). Les décaissements nets en 1995 ont atteint 987 millions d'écus (1,7 milliard \$C), en forte hausse par rapport à l'année précédente, les décaissements cumulés se situant à 2,1 milliards d'écus (3,7 milliards \$C).

La Banque a poursuivi sa diversification géographique, son attention passant des États d'Europe centrale où les réformes sont bien engagées aux cas plus difficiles des pays d'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique. Les ententes conclues avec cinq pays – la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie, la Pologne et la Roumanie – ont néanmoins représenté près de 50 pour cent des engagements signés par la BERD au titre de prêts et de prises de participation en 1995.

Indicateurs opérationnels de la BERD

À la fin de l'année, la Banque avait engagé des projets dans 24 des 25 pays d'opérations (seul le Tadjikistan étant absent de la liste), ainsi que 17 projets régionaux. De premiers décaissements ont été effectués au titre des projets entrepris en Azerbaïdjan, en Croatie, en Géorgie et au Kirghizistan.

Le secteur financier, en raison de son importance cruciale pour le développement futur du secteur privé dans bon nombre des pays d'opérations, occupe une large place dans les activités de la Banque. Celle-ci est en voie d'accroître ses prises de participation dans un certain nombre d'institutions financières des pays d'opérations, en vue d'améliorer la qualité des services financiers et la concurrence dans ce secteur. En 1995, elle a conclu 43 ententes, s'élevant au total à 546 millions d'écus (954 millions \$C), pour financer des activités dans le secteur financier. Elle a en outre engagé une somme totale de 987 millions d'écus (1,7 milliard \$C) dans les secteurs des transports, des télécommunications et de l'énergie.

La Banque est considérée comme un partenaire de choix dans les milieux bancaires internationaux. Plus de 95 banques internationales ont participé jusqu'ici à des programmes de la BERD appuyant des projets dans le secteur privé. Le nombre de partenaires de cofinancement a également continué d'augmenter l'an dernier. Dans le cadre de ses 416 investissements, la Banque a collaboré avec 283 sociétés de 47 pays.

En 1995, la BERD a organisé 322 projets de coopération technique d'une valeur d'un peu moins de 100 millions d'écus (175 millions \$C), qui facilitent les opérations d'investissement et de prêt en fournissant un financement des plus nécessaires à l'élaboration et à la mise en oeuvre de projets. En outre, huit nouveaux accords de fonds de coopération ont été conclus avec des donateurs bilatéraux, ce qui aidera la Banque à élargir ses efforts de coopération dans ce domaine.

MESURES D'EFFICIENCE ET D'ÉCONOMIE

La BERD a également poursuivi la consolidation de son réseau de bureaux résidents. À la fin de l'année, elle comptait 18 bureaux locaux couvrant 16 pays d'opérations. Le nombre d'employés dans les bureaux résidents est passé de moins de 30 cadres à la fin de 1993 à 66 à la fin de 1995, la moitié de ce personnel étant recruté localement. Les bureaux résidents passent maintenant de fonctions de représentation à une participation beaucoup plus active aux opérations de la Banque.

Parallèlement, la Banque est parvenue à maintenir un contrôle rigoureux de son budget. En 1995, ses dépenses administratives n'ont pas augmenté en termes réels, c'est-à-dire compte tenu de l'inflation. Ce résultat a pu être atteint en partie grâce à des mesures d'économie, comme le maintien de la sous-location partielle de l'immeuble abritant le siège social, qui a sensiblement réduit les dépenses de la Banque et augmenté ses recettes.

Réduction du budget du Conseil d'administration

La part des dépenses d'administration représentée par le Conseil d'administration était une source de friction avec les actionnaires. Ces dernières années, le Conseil occasionnait environ 12 pour cent des dépenses administratives de la Banque, soit environ trois fois plus que dans les autres banques régionales. À l'assemblée annuelle de 1994 du Conseil des gouverneurs, le secrétaire d'État, M. Doug Peters, avait proposé un réexamen général du budget du Conseil d'administration en vue de réaliser des économies substantielles.

En juillet 1995, un sous-comité du Conseil d'administration, présidé par l'administrateur du Canada, M. John Coleman, s'est entendu sur une réduction de 20,8 pour cent des dépenses de personnel du Conseil (cette décision prenant effet en juin 1996) et une diminution d'un tiers des locaux abritant les bureaux des administrateurs. Les économies totales sont évaluées à près de 3 millions £, soit 20,7 pour cent du budget 1995 du Conseil.

CONTRIBUTION À LA TRANSITION DES OPÉRATIONS DE LA BANQUE

La Banque publie chaque année un rapport détaillé faisant le point sur la transition dans chacun de ses pays d'opérations. Le tableau 1 présente les principales statistiques sommaires du rapport. Celui-ci signale que nombre de pays ont accompli des progrès satisfaisants dans le cadre des premières étapes de la transition. Il souligne toutefois que, si ces pays ne continuent pas de respecter de saines politiques macroéconomiques, les réformes ultérieures risquent d'échouer rapidement.

Tableau 1
Progrès réalisés dans la transition en Europe centrale et orientale et dans l'ancienne Union soviétique

Pays	Part du secteur privé dans le PIB (%)	Entrepris		Marchés et commerce			Institutions financières		Réforme juridique Étendue et efficacité des règles juridiques en matière d'investissement	
		Privatisation à grande échelle	Privatisation à petite échelle	Restructuration d'entreprises	Libéralisation des prix	Régime commercial et de change	Politique de concurrence	Réforme bancaire et libéralisation des taux d'intérêt		Marchés des valeurs mobilières et institutions non bancaires
Albanie	60	2	4	2	3	4	1	2	1	2
Arménie	45	2	3	2	3	3	1	2	1	2
Azerbaïdjan	25	1	1	2	3	2	1	2	1	1
Bélarus	15	2	2	2	3	2	2	2	2	2
Bulgarie	45	2	3	2	3	4	2	2	2	3
Croatie	45	3	4+	2	3	4	1	3	2	3
République tchèque	70	4	4+	3	3	4+	3	3	3	4
Estonie	65	4	4	3	3	4	3	3	2	3
ERY de Macédoine	40	2	4	2	3	4	1	3	1	3
Géorgie	30	2	3	2	3	2	1	2	1	2
Hongrie	60	4	4+	3	3	4+	3	3	3	4
Kazakhstan	25	2	2	1	3	3	2	2	2	2
Kirghizistan	40	4	4	2	3	4	2	2	2	2
Lettonie	60	2	4	2	3	4	2	3	2	2
Lituanie	55	3	4	2	3	4	2	3	2	2
Moldova	30	3	3	2	3	4	2	2	2	2
Pologne	60	3	4+	3	3	4+	3	3	3	4
Roumanie	40	2	3	2	3	4+	1	3	2	2
Fédération de Russie	55	3	4	2	3	3	2	2	2	2
République slovaque	60	3	4+	3	3	4+	3	3	3	3
Slovenie	45	3	4+	3	3	4+	2	3	3	3
Tadjikistan	15	2	2	1	3	2	1	1	1	1
Turkménistan	15	1	1	1	2	1	1	1	1	1
Ukraine	35	2	2	2	3	3	2	2	2	2
Ouzbékistan	30	3	3	2	3	2	2	2	2	2

Source : Transition Report (BERD, novembre 1995).

Les indicateurs de transition vont de 1 à 4, le «1» indiquant des progrès faibles ou nuls et le «4» une économie de marché. La plupart des pays industriels avancés obtiendraient la note 4+ en regard de presque tous les indicateurs de transition.

Il est indiqué dans le rapport que, au cours de l'année écoulée, les pays de l'ancienne Union soviétique ont été le théâtre des progrès les plus rapides sur le plan de la transition. Il reste que, mis à part la Fédération de Russie, la majorité des pays dans lesquels le secteur privé représente plus de 50 pour cent de l'activité économique sont situés en Europe orientale et centrale. Normalement, plus le processus de transition est avancé, plus le secteur privé joue un rôle important.

De façon générale, les progrès réalisés dans la transition, combinés à la stabilité macroéconomique et à la reprise de la croissance, ont instauré des conditions propices aux investissements étrangers et intérieurs dans bien des parties de cette région. Les investissements étrangers demeurent néanmoins peu élevés et très inégaux. Le rapport signale incidemment que les 25 pays d'opérations de la Banque, dont la population combinée atteint 400 millions de personnes, bénéficient à peu près du même montant d'investissements étrangers que la Malaisie, où l'on dénombre 20 millions d'habitants.

Le rapport conclut que la BERD et les autres institutions financières internationales doivent continuer de choisir des projets d'investissement qui contribuent de façon manifeste à la transition. La Banque considère trois éléments comme essentiels à une forte contribution à la transition : l'établissement de relations de marché entre les entreprises, la promotion des compétences et connaissances axées sur le marché, et la mise en place d'un environnement concurrentiel.

Importance accordée par la Banque au secteur privé

En vertu de ses Statuts, la Banque est tenue de consacrer 60 pour cent de ses engagements au secteur privé et 40 pour cent au secteur public (ce que l'on appelle le ratio de portefeuille), tant globalement que par pays, après cinq années d'activité.

Le ratio de portefeuille global a été respecté en 1995, 62 pour cent du total des engagements de la Banque étant liés à des activités du secteur privé. Les ratios par pays ont varié davantage. L'objectif a été atteint dans seulement huit des 25 pays d'opérations de la Banque à la fin de 1995. En outre, les engagements dans le secteur privé étaient nuls dans quatre pays (l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie et le Tadjikistan).

De façon générale, le ratio de portefeuille est difficile à atteindre dans les pays qui se trouvent en début ou en milieu de transition. Le secteur privé, comme on peut s'y attendre, est relativement peu développé dans la plupart de ces pays.

DIMENSION POLITIQUE DU MANDAT DE LA BANQUE

Il ressort clairement des Statuts de la Banque qu'une transition réussie des pays membres vers une économie de marché est considérée comme étroitement liée aux progrès parallèles vers la démocratie et la primauté du droit. Cette dimension politique est un élément clé du mandat de la Banque, comme l'établit clairement l'article 1 de ces Statuts.

La Banque prend son mandat politique au sérieux. Elle examine la situation politique régnant dans chaque pays d'opérations, grâce à son équipe de conseillers, qui se spécialisent dans l'analyse politique. Ces derniers travaillent en étroite collaboration avec le Conseil de l'Europe, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et les Nations Unies pour évaluer la situation politique. Dans le cadre de l'examen des «stratégies pays» de la Banque, le Conseil d'administration étudie les activités de suivi à entreprendre à la lumière de ces évaluations. Dans certains cas, il a considéré les progrès comme insuffisants et demandé au président de faire part de ses préoccupations aux autorités nationales. La Banque ne s'est toutefois pas encore trouvée dans la situation où le Conseil aurait eu à arrêter ou suspendre ses opérations pour des raisons d'ordre politique.

DIMENSION ENVIRONNEMENTALE DU MANDAT DE LA BANQUE

La Banque est tenue, par ses Statuts, de promouvoir, dans toutes ses activités, un développement durable et écologiquement rationnel. Au cours des dernières années, elle a porté une attention particulière à l'infrastructure environnementale et aux projets d'économie d'énergie.

Les économies d'énergie sont généralement considérées par la Banque comme faisant partie des critères de financement des programmes de restructuration à grande échelle, que l'on examine toujours de manière à vérifier que les aspects environnementaux ont été convenablement pris en compte. De même, le rendement énergétique est un aspect important des projets d'amélioration des systèmes de production et de transport d'énergie ou d'exploitation des énergies renouvelables, par exemple en Albanie, en Moldavie et en Géorgie.

En 1995, afin de renforcer la recherche des économies d'énergie, la Banque a décidé d'établir un service spécialisé dans le rendement énergétique.

Ce service a pour mission d'accroître le rendement énergétique par :

- l'ajustement des prix de l'énergie de manière qu'ils reflètent davantage les coûts réels, et la mise en place de filets de sécurité sociale convenables pour protéger les utilisateurs économiquement vulnérables;
- des investissements directs afin d'améliorer le rendement énergétique;
- la création et la gestion de fonds de garantie afin de financer les investissements dans les économies d'énergie, en particulier les projets de modernisation à grande échelle;
- la conception et le développement d'autres mécanismes de financement de petits investissements;

- l'aide aux entreprises locales oeuvrant dans le secteur des économies d'énergie.

La Banque est consciente qu'une amélioration du rendement énergétique peut apporter une contribution considérable à la réduction de la pollution atmosphérique en Europe centrale et orientale ainsi que dans les pays de l'ancienne Union soviétique. Comme le pétrole et le charbon sont les principales sources de pollution dans nombre de ces pays, une utilisation plus économique de l'énergie peut se révéler extrêmement rentable.

Pour ce qui est des projets particuliers, la BERD et la Banque mondiale ont cofinancé une opération novatrice visant à contenir et à nettoyer un important déversement de pétrole dans la République Komi de Russie. Un autre projet qui a fait les manchettes était l'achèvement proposé de la centrale nucléaire Mochovce en Slovaquie. Après des mois de négociations, les conditions posées par la BERD ont été jugées trop rigoureuses par les autorités slovaques, de sorte que le projet a été financé ailleurs (voir l'encadré).

Le projet de Mochovce

Au début de 1993, des promoteurs français, allemands et slovaques sont venus demander à la Banque de participer au financement de l'achèvement de deux réacteurs destinés à la centrale nucléaire de Mochovce, en République slovaque. Ce projet, le premier à être examiné par la Banque dans le domaine nucléaire, a suscité un grand intérêt dans le public.

En juillet 1993, le Conseil d'administration, ayant été saisi du projet, a établi un certain nombre de préalables, conformément à la politique de la Banque en matière énergétique, à la participation de l'institution. Plus précisément, l'achèvement de la centrale devait :

- *constituer la solution la moins coûteuse pour satisfaire les besoins futurs d'électricité de la Slovaquie;*
- *être financièrement viable (ce qui exige une forte hausse des prix intérieurs de l'électricité);*
- *être conforme aux normes de sécurité nucléaire généralement acceptées en Occident;*
- *comporter des risques environnementaux non supérieurs à ceux liés aux autres sources possibles de production d'électricité;*
- *entraîner la fermeture de la centrale dangereuse de Bohunice, au plus tard à la fin de la décennie.*

En mars 1995, la République slovaque a demandé à la BERD de remettre à plus tard l'examen du projet. En octobre de la même année, la presse annonçait que les autorités slovaques, ayant jugé que les conditions de financement de la BERD étaient «inacceptables», allaient examiner les normes financières et techniques tchèques et russes. Récemment, l'entreprise tchèque Skoda Praha a décroché un contrat pour le projet de Mochovce.

Rôle de la BERD dans le domaine de la sécurité nucléaire

Le Canada, de même que les autres pays du G-7, s'efforce d'améliorer la sécurité nucléaire dans les pays d'Europe centrale et orientale et dans l'ancienne Union soviétique, compte tenu des risques présentés par les réacteurs soviétiques de l'ancienne génération comme ceux de Tchernobyl en Ukraine. La BERD, à titre d'institution financière multilatérale créée pour répondre tout particulièrement aux besoins de ces pays, s'est vu confier un rôle spécial dans le domaine de la sécurité nucléaire.

Aussi le Canada a-t-il versé une contribution au Compte pour la sécurité nucléaire (CSN), que la BERD administre pour le compte des pays du G-7 et d'autres membres. Le CSN sert principalement à apporter des améliorations essentielles, sur le plan de la sécurité, aux réacteurs soviétiques de l'ancienne génération, dans le cadre d'un programme global de déclassé.

Sous réserve de conditions rigoureuses imposées par la Banque, le Canada appuie également l'emploi des ressources propres de la BERD pour que des centrales nucléaires de conception soviétique qui ne sont pas totalement achevées soient portées aux normes occidentales en matière de sécurité. Ainsi, l'achèvement de ces centrales doit faire partie de la solution la plus économique pour répondre aux besoins futurs en électricité du pays considéré; que les usines, une fois terminées, doivent être entièrement conformes aux normes occidentales en matière de sécurité nucléaire; et l'augmentation ainsi obtenue de la capacité de production nucléaire doit être entièrement compensée par la fermeture d'autres centrales nucléaires dangereuses.

GESTION DES INTÉRÊTS DU CANADA

L'autorité suprême de la Banque est son Conseil des gouverneurs. Chaque pays membre y est représenté par un gouverneur et un gouverneur suppléant. M. Paul Martin, ministre des Finances, est le gouverneur du Canada et M. Gordon Smith, sous-ministre des Affaires étrangères, le gouverneur suppléant.

Le Conseil d'administration est chargé des activités générales de la Banque. Il se compose de 23 membres, dont quatre non européens. Le Canada est le troisième actionnaire non européen en importance, après les États-Unis et le Japon, ce qui lui donne le droit d'élire son propre administrateur. L'administrateur canadien est M. John Coleman, qui agit également comme administrateur pour le Maroc.

La surveillance des activités de la BERD est assurée au gouvernement canadien par la Direction des finances et du commerce internationaux du ministère des Finances. Ce dernier, de concert avec le ministère des Affaires étrangères, analyse régulièrement les documents d'orientation de la Banque et les programmes proposés par pays et conseille l'administrateur canadien.

Pendant une bonne partie de l'année écoulée, l'administrateur canadien a présidé les réunions d'un sous-comité du conseil d'administration de la Banque où l'on a discuté d'un large éventail de questions d'orientation. Dans le courant de l'année, le Canada a poussé la BERD à intensifier ses activités en Ukraine et dans les autres pays situés en début ou en milieu de transition. Il a aussi fait valoir que la Banque devait continuer de décentraliser ses activités et d'accroître sensiblement sa participation dans les petites et moyennes entreprises ainsi que dans les banques locales de la région.

Les prises de position du Canada

En juin, le ministre Martin s'est opposé aux augmentations salariales suivantes, qu'il considérait comme incompatibles avec la rigueur que les institutions multilatérales chercheraient à recommander aux pays d'opérations et injustifiables par rapport à la rémunération versée dans l'administration publique des pays membres :

- *les deux augmentations successives de 2,5 et de 4,5 pour cent (prenant effet en avril et en juillet 1995) de la rémunération du président;*
- *les ajustements automatiques des rémunérations des administrateurs et administrateurs suppléants en avril 1996, qui devaient être fondés sur la hausse moyenne de la rémunération des cadres supérieurs de la Banque.*

Les préoccupations et questions que suscitent des activités particulières de la Banque sont généralement exprimées par le Canada et les autres actionnaires avant que le Conseil d'administration ne soit saisi du dossier en cause. Aussi les décisions du Conseil se prennent-elles généralement par consensus, sans vote en bonne et due forme. L'administrateur canadien s'est néanmoins opposé aux opérations suivantes de la Banque :

- *le programme de prêts pour MBA en janvier 1995 qui, en fin de compte, profitait à des étudiants en particulier (plutôt qu'à des entreprises privées), ce qui le rendait incompatible avec le mandat de la Banque;*
- *les propositions sur la rémunération et les avantages sociaux présentées en novembre 1995, qui n'étaient pas compatibles avec les hausses de rémunération plus faibles prévues dans d'autres institutions internationales comme la Société financière internationale.*

Sur le plan financier, le Canada a réclamé une réduction des dépenses d'administration du Conseil d'administration et l'adoption de budgets stables en termes réels en 1995 et 1996. Il a également joué un rôle important dans les négociations visant à doubler le capital autorisé de la Banque.

La promotion des intérêts du Canada

Les membres du Bureau canadien se sont rendus à six reprises au Canada en 1995 afin d'y rencontrer des gens d'affaires, d'y animer des séminaires, de prononcer des conférences ou de consulter des responsables gouvernementaux. Lors d'une tournée de promotion effectuée à la fin mars dans tout le Canada, les administrateurs canadiens de toutes les banques multilatérales de développement ont visité la Nouvelle-Écosse, le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. L'administrateur et l'administrateur suppléant ont aussi visité plusieurs des pays d'opérations de la Banque (la République tchèque, la Hongrie, le Kazakhstan, le Kirghizistan et la Pologne) afin de promouvoir les intérêts économiques du Canada dans la région.

De plus, le président de la BERD, M. de Larosière, s'est rendu à Toronto et à Ottawa au début de juin. Pendant son séjour au Canada, il a rencontré le Premier ministre, a comparu lors d'une séance conjointe des Comités des finances et des affaires étrangères et de la défense de la Chambre des communes et du Comité sénatorial des affaires étrangères, et s'est entretenu avec un grand nombre d'hommes d'affaires et de banquiers.

OCTROI DE MARCHÉS

La BERD offre des possibilités de contrat très variées aux entreprises canadiennes. L'une des tâches du Bureau canadien consiste à sensibiliser les milieux d'affaires à ces possibilités, à expliquer le fonctionnement de la Banque et à veiller à ce que tous les marchés soient adjugés de manière équitable et transparente. Un domaine qui offre des débouchés croissants est constitué par les opérations de financement du secteur privé de la Banque, qui représente maintenant près des trois quarts des activités de cette dernière. L'an dernier, des entreprises canadiennes ont remporté un certain nombre de contrats importants dans ce domaine.

- Le plus important contrat était le projet de 360 millions \$É.-U. de Kumtor Or afin d'exploiter un important gisement d'or au Kirghizistan, projet qu'appuyait Cameco de Saskatoon. La Société pour l'expansion des exportations (SEE) du Canada a également fourni pour 50 millions \$É.-U. de financement et 90 millions \$ d'assurance des investissements étrangers pour ce projet. De plus, cinq banques canadiennes – la Banque Chemical du Canada, la Banque ABN AMBRO du Canada, la Banque Royale du

Canada, le Crédit lyonnais et la Banque de Nouvelle-Écosse – ont participé à un consortium formé de sept banques dont les concours se sont élevés à 155 millions \$. La participation de la SEE et des banques commerciales était subordonnée à celle de la SFI et de la BERD, ce qui illustre l'important rôle de catalyseur que jouent souvent ces dernières institutions.

- Le deuxième contrat correspondait à un projet de 22 millions \$É.-U. pour l'établissement de la Société kirghize de produits agricoles, qui fournira principalement des services de distribution et autres aux exploitations céréalières. Ce projet était parrainé par Cameco, le Saskatchewan Wheat Pool, O&T Agdevco de la Saskatchewan et deux sociétés européennes.

Il convient d'y ajouter un nombre appréciable de projets canadiens qui en sont actuellement à divers stades d'examen à la BERD. La plupart concernent des domaines d'expertise traditionnelle du Canada – le pétrole et le gaz naturel, l'industrie minière, les télécommunications, le développement des infrastructures et le financement des investissements. Le Canada présente également un solide bilan dans le domaine des services de consultation. L'an dernier, les consultants canadiens ont remporté 17 marchés d'une valeur totale d'environ 2 millions \$É.-U. Cette intense activité globale témoigne de l'intérêt important et croissant du Canada pour les projets de la BERD.

Les Canadiens sont bien représentés à la BERD. À la fin de 1995, ils représentaient 6,3 pour cent des cadres de la Banque – un chiffre bien supérieur aux 3,4 pour cent que détient le Canada dans le capital de la Banque. Il est à noter que des Canadiens sont à la tête des équipes pays de la Hongrie et de la région baltique/Belarus et dirigent les bureaux résidents de la Banque à Bratislava, Kiev, Minsk, Moscou, Sofia et Varsovie.

***Pour communiquer avec le
Bureau de l'administrateur canadien***

Pour communiquer avec le Bureau de l'administrateur canadien à la BERD, s'adresser au :

*Bureau de l'administrateur pour le Canada et le Maroc
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square, pièce 8.15
Londres, EC2A 2EH
Royaume-Uni*

<i>M. John Coleman, administrateur</i>	<i>Tél. : 44-171-338-6457</i>
<i>M. David Horley, administrateur suppléant</i>	<i>Tél. : 44-171-338-6509</i>
<i>M. Stephen Millar, adjoint</i>	<i>Tél. : 44-171-338-6458</i>
<i>Mme Diana Price, secrétaire de direction</i>	<i>Tél. : 44-171-338-6507</i>
	<i>Télécopie : 44-171-338-6062</i>
<i>Adresse Internet : Price@ebrd8.ebrd.com</i>	

PROCHAINS DÉFIS

Les réformes lancées par le président de la Banque, M. Jacques de Larosière, produisent maintenant des résultats concrets. La Banque s'active à intensifier ses activités de prêt et d'investissement dans le secteur privé. Elle a également réalisé des progrès considérables dans l'élargissement de son territoire d'intervention et l'affectation d'une part croissante de ses ressources aux pays les plus à risque de la région. À mesure qu'elle acquiert de l'expérience dans ces pays, la Banque commence à collaborer de façon plus directe avec des entreprises privées et des banques locales, ce qui lui permet de moins dépendre de coentreprises avec des investisseurs occidentaux pour faciliter la transition.

À l'avenir, la BERD devra continuer d'élargir son champ d'activité. Elle devra mieux s'adapter à des pays se trouvant à différentes étapes du processus de transition et continuer à se doter de mécanismes et de méthodes conçus spécifiquement en fonction des besoins changeants de sa clientèle. La demande de financement et d'investissement devrait augmenter considérablement dans les pays qui amorcent l'étape «intermédiaire» de la transition. Cela pose manifestement un défi à la BERD. Parallèlement, à mesure que se développent les sources privées de financement commercial pour les projets situés dans les pays avancés dans le processus de transition pour des secteurs particuliers, la Banque pourra réduire ses interventions dans ces domaines. À mesure que d'autres sources de fonds deviendront accessibles, il faudra déterminer de plus en plus souvent dans quelle mesure les services de la BERD sont vraiment nécessaires ou «complémentaires». Cela amène à se demander à quel moment un pays peut se passer des services de la BERD et voler de ses propres ailes. La Banque est en train de se pencher sur la question, qui devrait porter sur le moyen et le long terme, et s'attend à pouvoir formuler une politique officielle de retrait progressif d'ici la fin de 1996. La gestion efficace du processus pose une autre série de défis.

En conclusion, la Banque joue désormais un rôle important dans le processus de transition à l'oeuvre en Europe centrale, en Europe de l'Est et dans les pays de l'ancienne Union soviétique. On peut s'attendre à ce que les prochaines années se caractérisent par une forte hausse de la demande de ressources et de compétences spécialisées qu'offre la Banque. Pour répondre à cette demande, la BERD devra veiller à ce que ses activités continuent de satisfaire aux principes de la complémentarité, des bonnes pratiques bancaires et d'une contribution à la transition.

Pour obtenir plus de renseignements sur la BERD

*La Banque publie un volume considérable d'information sur ses diverses activités. Parmi ses publications figurent des guides d'information (par exemple sur le **financement à la BERD**), des rapports spéciaux (comme le **rapport annuel** et le **rapport sur la transition**), des stratégies pays et des feuillets d'information assortis.*

Les demandes d'information doivent être adressées au :

*Service des publications
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square, Londres EC2A 2EH, Royaume-Uni
(Télécopie : 44-171-338-7544)*

ANNEXE 1

Activités financières de la Banque

Les activités financières de la Banque se répartissent entre les opérations ordinaires et les opérations spéciales, selon la provenance des fonds. Les opérations ordinaires sont celles qui sont financées par les ressources ordinaires en capital de la Banque, qui se composent du capital souscrit, des emprunts sur le marché et du revenu des prêts et placements. Les opérations spéciales sont celles qui sont financées par des «fonds spéciaux» constitués à des fins spécialement désignées, qui sortent généralement du cadre des activités ordinaires de la Banque. Cependant, à la différence des autres banques régionales de développement, la BERD n'a pas de guichet de prêt concessionnel.

Ressources ordinaires en capital

À la fin de 1995, le capital autorisé total de la Banque s'élevait à 10 milliards d'écus (environ 17 milliards \$C). Le Canada a souscrit à 3,4 pour cent – soit 340 millions d'écus (environ 595 millions \$C) – du capital autorisé de la Banque¹. Les contributions peuvent être versées en écus, en dollars américains ou en yen. Le Canada a opté pour les dollars américains, comme l'indique le tableau ci-dessous. Trente pour cent de cette somme est constituée par le capital versé. Celui-ci est versé sur cinq ans en tranches égales, pour moitié en espèces et moitié en billets à ordre. Les 70 pour cent restants du capital autorisé sont sujets à appel, dans l'éventualité improbable où la Banque en aurait besoin pour honorer ses obligations envers les créanciers obligataires. La contribution du Canada à la Banque sous forme de capital versé constitue un élément d'actif.

À la fin de 1995, le Canada avait fait les versements suivants, en dollars américains :

Année	Billets	Espèces	Encaissement de billets	Débours total en espèces
1991	11 903 502	11 903 502	11 903 502	23 807 004
1992	11 903 502	11 903 502	3 967 834	15 871 336
1993	11 903 502	11 903 502	7 935 668	19 839 170
1994	11 903 502	11 903 502	11 903 502	23 807 004
1995	11 903 502	11 903 502	11 903 502	23 807 004
Total	59 517 510	59 517 510	47 614 008	107 131 518

L'encaissement final de 11 903 502 \$É.-U. de billets en cours est prévu pour 1997.

¹ Cela équivaut à 396 783 400 \$É.-U. selon le taux de change qui a été convenu, soit 1 écu = 1 16701 \$É.-U.

Emprunts sur les marchés

La Banque a emprunté l'équivalent de 910 millions d'écus sur les marchés financiers internationaux en 1995. Les fonds ont été empruntés en huit monnaies différentes et échangés en instruments à taux variable, principalement en dollars américains, en écus et en deutschemarks.

À la fin de 1995, les emprunts cumulés de la Banque s'élevaient à 3,8 milliards d'écus, leur échéance moyenne étant de 5,7 années et le coût moyen des fonds, de 36 points de base sous le LIBOR².

Standard & Poor's a attribué à la Banque une cote AAA à long terme et la cote A-1+ à court terme. Moody's a également accordé une cote triple-A aux obligations à long terme de la BERD.

Opérations spéciales

La BERD administre un certain nombre de fonds concessionnels bilatéraux et multilatéraux. Le Canada a contribué aux fonds spéciaux suivants :

Le Fonds canadien de coopération technique, dont le principal but est de fournir un financement permettant d'engager des consultants canadiens pour les projets de la BERD. La contribution du Canada à ce fonds est de 5,5 millions \$C depuis sa création en 1992.

Le Compte pour la sûreté nucléaire (CSN), institué pour aider à financer la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl et l'amélioration de la sécurité dans les centrales nucléaires des pays d'opérations. Le CSN agit parallèlement aux efforts déployés au niveau multilatéral pour réformer de façon plus générale le secteur de l'énergie dans la région. Le Canada a versé 19,5 millions \$C à ce fonds qui s'élève à 250 millions \$É.-U. Le CSN a été établi en 1993.

Le Fonds russe pour la petite entreprise, qui se veut une facilité de financement de la petite entreprise en Russie. Le Canada a versé 1,3 millions \$É.-U. pour les phases pilotes, évaluées à 55,5 millions \$É.-U. Le Fonds a été créé en 1993.

La Banque russe de financement de projets, le but étant de financer le coût des cadres canadiens expatriés pour le démarrage de la Banque. Le Canada a conclu à cette fin, en 1992, un accord de coopération technique d'une valeur de 1,6 million \$C.

² Taux interbancaire de Londres (LIBOR). Il s'agit du taux d'intérêt que les banques appliquent entre elles aux prêts à court terme sur le marché de Londres.

Membres de la BERD – Au 31 décembre 1995

	Part du capital de la Banque (%)		Part du capital de la Banque (%)
Membres européens		Pays d'opérations	
Autriche	2.28	Albanie	0.10
Belgique	2.28	Arménie	0.05
Chypre	0.10	Azerbaïdjan	0.10
Danemark	1.20	Bélarus	0.20
Finlande	1.25	Bulgarie	0.79
France	8.52	Croatie	0.36
Allemagne	8.52	République tchèque	0.85
Grèce	0.65	Estonie	0.10
Islande	0.10	EYR de Macédoine	0.07
Irlande	0.30	Géorgie	0.10
Israël	0.65	Hongrie	0.79
Italie	8.52	Kazakstan	0.23
Liechtenstein	0.02	Kirghizistan	0.10
Luxembourg	0.20	Lettonie	0.10
Malte	0.01	Lituanie	0.10
Pays-Bas	2.48	Moldova	0.10
Norvège	1.25	Pologne	1.28
Portugal	0.42	Roumanie	0.48
Espagne	3.40	Fédération de Russie	4.00
Suède	2.28	République slovaque	0.43
Suisse	2.28	Slovénie	0.21
Turquie	1.15	Tadjikistan	0.10
Royaume-Uni	8.52	Turkménistan	0.01
Communauté européenne	3.00	Ukraine	0.80
Banque européenne d'investissement	3.00	Ouzbékistan	0.21
Membres non européens			
Australie	1.00		
Canada	3.40		
Egypte	0.10		
Japon	8.52		
Corée	0.65		
Mexique	0.30		
Maroc	0.10		
Nouvelle-Zélande	0.10		
États-Unis	10.00		

ANNEXE 2

Pour faire affaire avec la BERD

Les demandes de renseignements généraux sur la BERD doivent être adressées au Bureau de l'administrateur du Canada (voir l'encadré à la page 18) ou au Département de la communication de la Banque à Londres (téléphone : 44-171-338-6096; télécopie : 44-71-338-6690).

Les entreprises qui veulent s'enquérir de la possibilité de commanditer un projet de la Banque sont priées de s'adresser initialement soit aux Demandes de renseignements sur les projets (téléphone : 44-171-338-6282 ou 44-171-338-6252; télécopie : 44-171-338-6102) à Londres ou au bureau résident de la Banque dans le pays d'opérations.

La BERD se sert du système DACON (Data on Consultants) de la Banque mondiale pour constituer son répertoire de consultants. Les demandes de formulaires et d'inscriptions doivent être adressées à :

Centre d'information DACON
Banque mondiale
1818 H Street
Washington DC 20433

La BERD a également mis en place un système complémentaire d'inscription des consultants hautement qualifiés. Les intéressés sont invités à soumettre leur curriculum vitae au service des contrats de consultation de la Banque, à Londres (téléphone : 44-171-338-6909; télécopie : 44-171-338-6100).

La BERD fournit des renseignements sur les projets proposés et approuvés, les activités de coopération technique, les contrats adjugés et les avis de marché dans un bulletin mensuel, Procurement Opportunities, qu'on peut se procurer par télécopie sur abonnement annuel de 85 £ à :

BERD – Service des abonnements
82-84 Peckham Rye
Londres SE15 4HB
Royaume-Uni
Téléphone : 44-171-639-0333
Télécopie : 44-171-358-9568

Les candidatures à des postes permanents de même qu'à des emplois d'été doivent être envoyées à :

M. Ernst Mahel
Conseiller supérieur en recrutement
Département du personnel
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square
Londres EC2A 2EH
Royaume-Uni